

## REMERCIEMENTS :

Le présent document a été préparé en collaboration avec l'Association manitobaine des enseignants et des enseignantes en éducation physique (Manitoba Physical Education Teachers Association), un organisme sans but lucratif; Sport Manitoba; la Manitoba Physical Education Supervisors' Association; l'Association des commissaires d'école du Manitoba et le Bureau de l'éducation française (Bef) du ministère de l'Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse. Nous aimerions remercier l'équipe chargée de la rédaction pour son dévouement et son travail intense. Les efforts considérables qu'elle a déployés tout au long du processus de rédaction, de vérification et de correction témoignent de sa préoccupation sincère à l'égard de la sécurité des élèves en éducation physique.

### **Laurel Hanna**

Présidente du comité  
Association manitobaine des enseignants  
et des enseignantes  
en éducation physique  
Division scolaire Agassiz n° 13

### **Frank Clark**

Conseiller de développement sportif  
Sport Manitoba

### **Keith Thomas**

Gestionnaire de prévention des risques  
Association des commissaires d'école du  
Manitoba

### **Morris Glimcher**

Directeur  
Manitoba High Schools Athletic Association

### **Jacques Dorge**

Conseiller en éducation physique et  
en éducation à la santé  
Bureau de l'éducation française  
Education, Formation  
professionnelle et Jeunesse Manitoba

### **Bill Morgan**

Coordonnateur de l'éducation physique  
et de l'enseignement de plein air  
Division scolaire Transcona-Springfield  
n° 12  
Manitoba Physical Education  
Supervisors' Association

### **Guy McKim**

Conseiller en éducation physique et  
en éducation à la santé  
Division scolaire Saint-Vital n° 6  
Manitoba Physical Education Supervisors'  
Association

### **Tess Wilson**

Schools Physical Activity Coordinator  
Association manitobaine des enseignants  
et des enseignantes en éducation  
physique

### **Nathalie Montambeault**

Opératrice en éditique

### **Candace Lipischak**

Opératrice en éditique

Nous remercions l'Association pour la santé et l'éducation physique de l'Ontario (ASEPO) qui a élaboré les lignes directrices sur la sécurité en éducation physique dans cette province. Nous avons acheté les droits du document qu'elle a produit et nous nous sommes basés sur celui-ci pour élaborer les présentes lignes directrices.